

## Politique | Une couverture intégrale en très haut débit d'ici 2025 pour la Dordogne



**Le Conseil départemental de la Dordogne a souhaité faire de la fibre une priorité de la mandature. Toutes les entreprises, les résidences principales et secondaires bénéficieront de la fibre installée en limite de propriété d'ici 2025. Le vendredi 29 mars, le nouveau schéma directeur territorial d'aménagement numérique (SDTAN) a été adopté : il conforte les choix d'un réseau 100 % public et d'une réduction du calendrier des travaux, de quatre ans. 60 % du territoire seront couverts d'ici 2021, après l'installation de 20 noeuds de raccordements optiques, soit 130 000 prises.**

Germinal Peiro, le président du conseil départemental de la Dordogne et de Périgord numérique, ne cesse le marteler : "le chantier du très haut débit est une priorité de sa mandature. Le déploiement de la fibre permet d'assurer le développement économique du département et c'est un formidable outil d'égalité et d'attractivité pour les territoires ruraux." Lors de l'adoption, ce vendredi 29 mars, du nouveau schéma directeur territorial d'aménagement numérique, il a fait une promesse : "toutes les résidences, principales ou secondaires, toutes les entreprises, bénéficieront de la fibre installée en limite de propriété d'ici six ans. D'ici 2025, il y aura la fibre pour tous et partout. Ce 29 mars, est un jour historique pour la Dordogne."

### 2022-2025, la deuxième phase concernera 40 % du territoire

Le chantier du très haut débit bénéficie d'un plan d'investissement de 165 millions d'euros sur la première phase qui sera achevée en 2021. Le déploiement de la fibre optique va encore se voir attribuer une enveloppe de 5 millions en 2019, et ainsi de suite jusqu'en 2021. Sur la phase 1, l'état a participé à hauteur de 56 millions d'euros. "En 2021, on aura emmené la fibre dans tous les coeurs de bourgs et en limite de propriété pour 60 % des Périgourdins." Les travaux d'installation de noeuds de raccordements optiques (NRO) connaissent une forte accélération. Aujourd'hui, Périgord numérique, le syndicat mixte qui déploie la fibre sur le territoire départemental, à l'exception des villes de Bergerac et de Périgueux, a accéléré le calendrier initialement prévu : autrement dit faire en quatre ans, ce qu'il devait être réalisé en huit ans. On devrait arriver en 2025, à la totalité de la desserte fibre des habitations périgourdines.

La deuxième phase 2022 - 2025 concernera 40 % du territoire départemental, soit 157 000 prises grâce à l'installation de 38 noeuds de raccordement optique. Pour garantir le très haut débit pour tous et partout, la

collectivité a fait le choix d'un réseau 100 % public, pour à la fois maîtriser les calendriers, et surtout pour garantir une équité d'accès aux technologies numériques. Sur Périgueux et douze communes aux alentours et Bergerac, c'est l'opérateur historique qui va installer la fibre, certain d'avoir un retour sur investissement rapide, ces deux secteurs étant les plus riches en nombre d'habitants et en termes d'activités économiques.

En termes d'investissement, le chantier du très haut débit coûtera 435 millions d'euros : la phase 1 qui s'achève en 2021 coûte 165 millions d'euros, pour 60 % du territoire couvert. La phase 2 qui couvre la période 2022 - 2025 représente un investissement de 270 millions d'euros, pour les 40 % restants dont 174 millions d'euros d'emprunt. L'Etat a participé financièrement sur la première phase du chantier, à hauteur de 56,8 millions d'euros. *"A partir de 2022, l'investissement du Département sera de 10 millions par an, la Région est d'accord pour faire pareil et les EPCI participeront financièrement"* détaille le président du Conseil départemental. Le réseau sera ensuite loué aux opérateurs de téléphonie et devrait permettre de rentrer dans ses fonds. *"C'est la société publique locale de la Nouvelle-Aquitaine qui aura pour mission d'exploiter et de commercialiser le réseau fibre d'initiative publique, construit par Périgord numérique"*, précise Mathieu Hazouard, conseiller régional en charge du numérique.



Claude-Hélène Yvard

*Crédit Photo : Denis Nidos - CD 24*

*Publié sur [aqui.fr](http://aqui.fr) le 02/04/2019*

*[Url de cet article](#)*